

Athéna Sélect Palier

Titre de créance complexe de droit français présentant un **risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.**



Le titre de créance est émis par Natixis Structured Issuance S.A. (l'« Émetteur »), véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par Natixis (le « Garant » ; Standard & Poor's : A / Moody's : A1 / Fitch : AA⁽¹⁾). L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant.

Athéna Sélect Palier est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Durée d'investissement conseillée : 8 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le produit est revendu avant la Date d'Échéance.
- **Période de commercialisation : du 22 mai 2023 au 4 juillet 2023 (12h00 CET) sur un contrat d'assurance-vie et du 22 mai au 5 juillet 2023 (12h00 CET) sur un compte-titres.** La période de commercialisation peut être close à tout moment. Attention, la présente période de commercialisation doit tenir compte du délai de réflexion de 3 jours ouvrés dont bénéficie tout potentiel investisseur à ce titre de créance, dont la présentation ferait suite à un acte de démarchage bancaire et financier. Le Conseiller Meeschaert Gestion Privée ne peut en effet recueillir ni les ordres ni les fonds de la part de l'investisseur sur ces titres avant l'expiration de ce délai.
- **Éligibilité : contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et comptes-titres.** La présente brochure décrit les caractéristiques d'Athéna Sélect Palier et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- **Code ISIN : FR0014001103**

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

Ingénierie financière



Distribution

MEESCHAERT
Gestion Privée

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

⁽¹⁾ Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

En quelques mots

Athéna Sélect Palier est un titre de créance qui présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Une exposition à la performance d'un panier équilibré constitué de 10 actions de la zone euro (nommé ci-après le « Panier équilibré ») : AXA SA, BNP Paribas, Compagnie de Saint-Gobain, Infineon Technologies AG, Mercedes-Benz Group AG, Société Générale, Stellantis NV, STMicroelectronics NV, TotalEnergies SE, Veolia Environnement SA. Ces cours sont calculés dividendes non réinvestis.
- Un remboursement automatique anticipé du Capital Initial majoré d'un gain de 7,00 %⁽¹⁾ par année écoulée, à partir de la fin de la 2^e année, si le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à 75,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾ à une Date d'Observation Annuelle⁽³⁾.
- À l'échéance des 8 ans, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
 - Un remboursement du Capital Initial augmenté d'un gain final de 56,00 %⁽¹⁾, soit 7,00 % par année écoulée, si le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à 75,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾ à la Date d'Observation Finale⁽³⁾.
 - Un remboursement du Capital Initial⁽¹⁾, si le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 75,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾ et supérieur ou égal à 70,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾ à la Date d'Observation Finale⁽³⁾.
 - Une perte en capital partielle ou totale, si le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 70,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾ à la Date d'Observation Finale⁽³⁾.

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance Athéna Sélect Palier, soit 1 000 euros. À toutes les Dates d'Observation du Panier équilibré mentionnées, les actions composant le panier équilibré sont prises en compte à leur cours de clôture. **Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables,** sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. Les Taux de Rendement Annuel nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 0,80 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. L'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. Dans cette brochure, les calculs de TRA sont effectués pour un investissement de 10 000 euros au 7 juillet 2023 jusqu'à la Date d'Échéance (le 14 juillet 2031) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 7 juillet 2023 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure.

La présente brochure décrit les caractéristiques du titre de créance **Athéna Sélect Palier**, ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, et l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

⁽¹⁾Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure, de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

⁽²⁾Pour le détail de la détermination du Niveau Initial du Panier équilibré, voir en page 4.

⁽³⁾Veillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.



Avantages / Inconvénients

▶ Avantages



- De la fin de la 2^e année à la fin de la 7^e année, si à une Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾, le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à 75,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾, l'investisseur bénéficie d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé**, et récupère son Capital Initial majoré d'un gain de 7,00 %⁽³⁾ par année écoulée depuis la Date d'Observation Initiale⁽¹⁾.
- À l'échéance des 8 ans, si **Athéna Sélect Palier** n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à 75,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾ à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, l'investisseur récupère son **Capital Initial augmenté d'un gain final de 56,00 %⁽³⁾**, soit 7,00 % par année écoulée.
- À l'échéance des 8 ans, si **Athéna Sélect Palier** n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de l'intégralité de son Capital Initial⁽³⁾**, si le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 75,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾ et supérieur ou égal à 70,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾ à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾.

▶ Inconvénients



- **Athéna Sélect Palier** présente un **risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, le niveau du Panier équilibré est inférieur à 70,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾). La valorisation de **Athéna Sélect Palier** à l'échéance est très sensible à une faible variation du niveau du Panier équilibré autour du seuil de 70,00 % et de 75,00 % de son Niveau Initial⁽²⁾.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut durer de 2 ans à 8 ans.
- Le gain maximum de l'investisseur est limité à 7,00 %⁽³⁾ par année écoulée depuis la Date d'Observation Initiale⁽¹⁾. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse du niveau du Panier équilibré (Effet de Plafonnement du Gain).
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite du Garant.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant le Panier équilibré.

▶ Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base. Le titre de créance **Athéna Sélect Palier** est notamment exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession desdits titres pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. Dans le pire des scénarios, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risque lié au sous-jacent** : Le remboursement du capital dépend de la performance du sous-jacent. Ces montants seront déterminés par application d'une formule de calcul (voir le mécanisme de remboursement) en relation avec le sous-jacent. Dans le cas d'une évolution défavorable de la performance du sous-jacent, les investisseurs pourraient subir une baisse substantielle des montants dus lors du remboursement et pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite** : En cas d'ouverture d'une procédure de résolution au niveau de l'Émetteur et/ou du Garant et/ou du Groupe BPCE ou en cas de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.
- **Risque de volatilité, risque de liquidité** : Une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourrait avoir un impact négatif sur le prix de cession des titres de créance. En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.
- **Risques liés à certains événements affectant les sous-jacents** : En cas de survenance de certains événements affectant l'émetteur du sous-jacent ou le sous-jacent (tels qu'une fusion, une offre publique, l'ouverture d'une procédure collective ou la radiation de la cote), l'Émetteur pourrait, entre autres, rembourser de manière anticipée l'intégralité des titres de créance à leur juste valeur de marché, valeur qui pourrait être inférieure au montant de remboursement initialement prévu. Dans ce cas les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Pour le détail de la détermination du niveau du Panier équilibré, voir en page 4.

⁽³⁾ Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve d'absence de défaut de paiement de l'Émetteur et d'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement final.

Mécanisme de remboursement

► Détermination du niveau du Panier équilibré

Le Panier équilibré est composé des actions AXA SA, BNP Paribas, Compagnie de Saint-Gobain, Infineon Technologies AG, Mercedes-Benz Group AG, Société Générale, Stellantis NV, STMicroelectronics NV, TotalEnergies SE, Veolia Environnement SA (dividendes non réinvestis). Chaque action représente un poids identique dans le calcul du niveau du Panier équilibré (soit 10 %).

Le niveau du Panier équilibré est déterminé par la somme pondérée de l'évolution de chacune des actions. L'évolution de chaque action correspond à son cours de clôture observé à une Date d'Observation divisé par son cours initial (constaté à la Date d'Observation Initiale, soit le 7 juillet 2023). Le Niveau Initial du Panier équilibré est donc égal à 100 %.

► Mécanisme de remboursement automatique anticipé - années 2 à 7

De la fin de la 2^e année à la fin de la 7^e année, si à une Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾ le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à 75,00 % son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante⁽¹⁾ :

son Capital Initial augmenté d'un gain de 7,00 % par année écoulée
soit un TRA brut⁽³⁾ maximum de 6,69 % et un TRA net⁽⁴⁾ maximum de 5,63 %

L'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé (possible à chaque Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾) entraîne la dissolution du titre de créance **Athéna Sélect Palier**. Si à une Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾, le niveau du Panier équilibré est inférieur à 75,00 % de son Niveau Initial, alors le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et **Athéna Sélect Palier** se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾.

► Mécanisme de remboursement à l'échéance - année 8

À la Date d'Observation Finale⁽²⁾, le 7 juillet 2031, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été précédemment activé, on observe une dernière fois le niveau du Panier équilibré.

Cas favorable

Si le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à 75,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 14 juillet 2031 :

son Capital Initial augmenté d'un gain final de 56,00 %, soit 7,00 % par année écoulée
soit un TRA brut⁽³⁾ maximum de 5,70 % et un TRA net⁽⁴⁾ maximum de 4,85 %

Cas médian

Si le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 75,00 % son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 70,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 14 juillet 2031 :

Le Capital Initial
soit un TRA brut⁽³⁾ de 0 % et un TRA net⁽⁴⁾ de -0,80 %

Cas défavorable

Si le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 70,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit⁽²⁾ le 14 juillet 2031 :

Le Capital Initial diminué de la performance négative du Panier équilibré
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse du niveau du Panier équilibré. **Cette perte en capital peut être partielle ou totale.**

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

⁽³⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽⁴⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ou net de droit de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,80 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

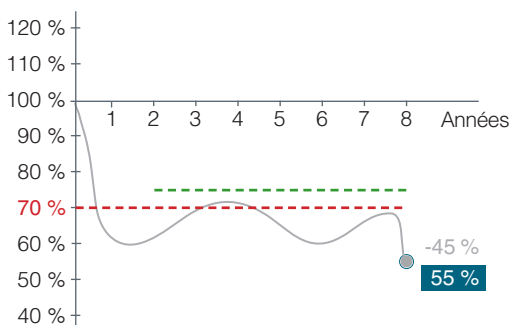
Scénarios de marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le fonctionnement du titre de créance. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

- Évolution du niveau du Panier équilibré
- Performance finale du Panier équilibré
- Niveau de remboursement du titre de créance
- - - Seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé et de gain à l'échéance (75 %)
- - - Seuil de perte du capital à l'échéance (70 %)
- ↓ Plafonnement du gain
- Gain

► Scénario défavorable : Forte baisse du Panier équilibré à la date d'Observation Finale (supérieure à 30 %)

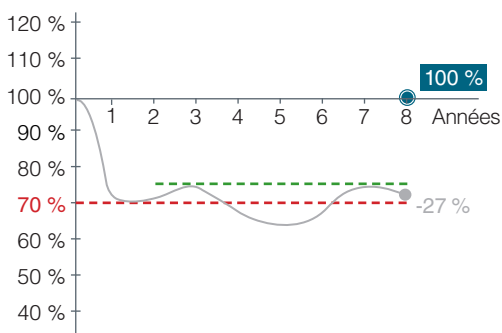
Niveau du Panier équilibré



- À chaque Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾, le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 75,00 % de son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
 - À la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, le niveau du Panier équilibré est égal à 55 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 45 %) : l'investisseur reçoit, à la Date d'Échéance⁽¹⁾, 55 % de son Capital Initial et subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à la performance négative du Panier équilibré, soit une perte de 45 %.
- Montant remboursé à l'échéance : 55,00 % du Capital Initial**
TRA brut⁽²⁾ : -7,18 % (identique à celui du Panier équilibré⁽⁴⁾)
TRA net⁽³⁾ : -7,92 %

► Scénario médian : Baisse modérée du Panier équilibré à la date d'Observation Finale (inférieure ou égale à 30 %)

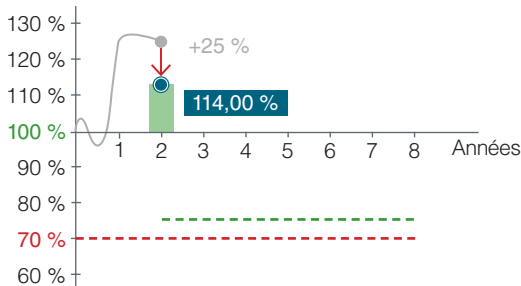
Niveau du Panier équilibré



- À chaque Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾, le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 75,00 % de son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
 - À la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, le niveau du Panier équilibré est égal à 73 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 27 %) : l'investisseur récupère, à la Date d'Échéance⁽¹⁾ l'intégralité de son Capital Initial. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la performance négative du Panier équilibré à l'échéance.
- Montant remboursé à l'échéance : 100 % du Capital Initial**
TRA brut⁽²⁾ : 0 % (contre -3,85 % pour le Panier équilibré⁽⁴⁾)
TRA net⁽³⁾ : -0,80 %

► Scénario favorable : Forte hausse du Panier équilibré dès la fin de la 2^e année (Plafonnement du gain)

Niveau du Panier équilibré



- À la 1^{re} Date d'Observation Annuelle⁽¹⁾, en année 2, le niveau du Panier équilibré est égal à 125 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit, à la première Date de Remboursement Automatique Anticipé⁽¹⁾, son Capital Initial augmenté d'un gain de 7,00 % au titre de chaque année écoulée. Dans ce scénario, l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle du niveau du Panier équilibré (Effet de Plafonnement du Gain).
- Montant remboursé à la fin de l'année 2 : 114,00 % du Capital Initial**
TRA brut⁽²⁾ : 6,69 % (contre 11,67 % pour le Panier équilibré⁽⁴⁾)
TRA net⁽³⁾ : 5,84 %

Information importante : la valorisation d'**Athéna Sélect Palier** en cours de vie peut évoluer indépendamment du niveau du Panier équilibré et connaître des fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Annuelle⁽¹⁾, si le niveau du Panier équilibré est proche de 75,00 % de son Niveau Initial, et à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, si il est proche de 70,00 % et 75,00 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du cours et de la volatilité du Panier équilibré, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽³⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ou net de droit de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,80 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

⁽⁴⁾ Hors prise en compte des dividendes éventuels détachés par les actions.

Présentation du panier d'actions

Cette sélection a été établie par le distributeur Meeschaert Gestion Privée.

Action AXA SA : AXA SA est une compagnie d'assurance qui fournit également des services financiers. La société offre des produits d'assurance vie et non vie, d'épargne et de retraite ainsi que des services de gestion d'actifs. AXA est présente sur les marchés domestiques et internationaux. Le cours de l'action AXA SA est accessible sur le site <https://live.euronext.com/fr/product/equities/fr0000120628-xpar/AXA/cs> ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action BNP Paribas SA: BNP Paribas SA collecte des dépôts et offre des services de banque commerciale, de détail et d'investissement ainsi que des services de banque d'entreprise et privés. La banque fait de la gestion d'actifs et offre des conseils en investissements à des institutions et particuliers en Europe, aux USA, en Asie et dans les marchés émergents. Le cours de l'action BNP Paribas est accessible sur le site live.euronext.com/fr/product/equities/FR0000131104-XPAR ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Compagnie de Saint-Gobain : Compagnie de Saint-Gobain fabrique des produits de verre et des matériaux de haute performance et de construction. Elle fabrique des verres plats, produits d'isolation, conteneurs en verre, céramiques haute-performance, plastiques, abrasifs, matériaux de construction pour façades et toiture, mortiers industriels et canalisations. Elle vend aussi des matériaux de construction. Le cours de l'action Compagnie de Saint-Gobain est accessible sur le site <https://www.boursorama.com/cours/1rPSGO/> ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Infineon Technologies AG : Infineon Technologies AG conçoit, fabrique et vend des semi-conducteurs, semi-conducteurs de puissance, microcontrôleurs, contrôleurs de sécurité, produits de radiofréquence et capteurs. Elle vend ses produits aux secteurs de l'automobile, de la fabrication, des communications et de l'électronique de sécurité et grand public. Le cours de l'action Infineon Technologies AG est accessible sur le site <https://live.euronext.com/en/product/equities/DE0006231004-XETR> ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Mercedes-Benz Group AG : Mercedes-Benz Group AG, anciennement Daimler AG, est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de voitures haut de gamme et de luxe et l'un des plus grands constructeurs automobiles mondiaux. Elle offre également des services de financement, de location, de gestion de flotte, d'investissement, de courtage d'assurance ainsi que des services de transport innovants. Le cours de l'action Mercedes-Benz Group AG est accessible sur le site <https://www.boursorama.com/cours/1zMBG/> ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Société Générale SA : Société Générale SA collecte les dépôts et offre des services de banque commerciale, de détail, privée et d'investissement, y compris prêts à la consommation, crédit-bail (véhicules, matériel informatique), assurance vie et non-vie, services de dépositaire et de trésorerie, financement du commerce et de projets, opérations de change et futures sur matières premières. Le cours de l'action Société Générale est accessible sur le site <https://live.euronext.com/fr/product/equities/FR0000130809-XPAR> ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Stellantis NV : Stellantis NV fabrique des automobiles et des véhicules commerciaux, ainsi que des produits métallurgiques et des systèmes de production pour l'industrie automobile. Elle possède aussi des sociétés d'édition et d'assurance. Elle a des clients dans le monde entier. Le cours de l'action Stellantis NV est accessible sur le site <https://live.euronext.com/fr/product/equities/NL00150001Q9-XPAR> ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action STMicroelectronics NV : STMicroelectronics N.V. conçoit, développe, fabrique et commercialise des semiconducteurs et des circuits discrets. Ses produits sont utilisés dans les télécommunications, l'électronique grand public, l'automobile, les ordinateurs et le secteur manufacturier. Ses clients sont situés en Amérique du Nord, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Le cours de l'action STMicroelectronics N.V. est accessible sur le site <https://live.euronext.com/fr/product/equities/nl0000226223-xpar/stmicroelectronics/stmpa> ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action TotalEnergies SE : TotalEnergies SE est une société du secteur de l'énergie. Elle produit, transporte et fournit du pétrole brut, du gaz naturel et de l'électricité à faible émission de carbone, et raffine des produits pétrochimiques. Elle possède et gère des stations-service dans le monde entier. Le cours de l'action TotalEnergies SE est accessible sur le site <https://live.euronext.com/fr/product/equities/FR0000120271-XPAR> ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Veolia Environnement SA : Veolia Environnement SA conçoit et propose des solutions de gestion optimisée des ressources, y.c. eau et énergie, ainsi que des déchets. Le cours de l'action Veolia Environnement SA est accessible sur le site <https://live.euronext.com/fr/product/equities/FR0000124141-XPAR> ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Sources : Bloomberg, Euronext au 10 mai 2023.

► Performances des cours des actions et du panier équilibré

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Performances cumulées (dividendes non réinvestis)	1 an	4 ans	8 ans
Action AXA SA	20,87 %	22,90 %	15,85 %
Action BNP Paribas SA	13,75 %	27,32 %	0,89 %
Action Compagnie de Saint-Gobain	1,81 %	55,34 %	27,59 %
Action Infineon Technologies AG	29,66 %	81,36 %	192,98 %
Action Mercedes-Benz Group AG	10,68 %	49,56 %	-8,48 %
Action Société Générale SA	-0,45 %	-16,04 %	15,85 %
Action Stellantis NV ⁽¹⁾	17,69 %	28,39 %	0,89 %
Action STMicroelectronics N.V.	17,08 %	162,42 %	27,59 %
Action TotalEnergies SE	15,46 %	18,60 %	-8,48 %
Action Veolia Environnement SA	9,04 %	39,64 %	192,98 %
Panier équilibré	13,56 %	46,95 %	45,76 %

Source : Bloomberg, du 8 mai 2015 au 10 mai 2023.

⁽¹⁾ En raison de la fusion de Peugeot S.A. avec FCA N.V. dans Stellantis N.V., les cours historiques de Peugeot S.A. ont été ajustés en fonction de la parité d'échange des actions à 1.742 jusqu'au 15 janvier 2021 et intégrés à Stellantis N.V. (Source : Euronext).

Caractéristiques principales

Code ISIN	FR0014001103
Forme juridique	Titre de créance complexe présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, ayant été approuvé le 10 juin 2022 par l'AMF sous le n° 22-203.
Émetteur	Natixis Structured Issuance SA (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis, les titres de créance de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis S.A. (Standard & Poor's : A / Moody's : A1 / Fitch : AA-). Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Devise	Euro (€)
Garantie en capital	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie, ni à l'échéance.
Période de commercialisation	Du 22 mai 2023 (9h00 CET) au 4 juillet 2023 (12h00 CET) sur un contrat d'assurance-vie et du 22 mai 2023 (9h00 CET) au 5 juillet 2023 (12h00 CET) sur un compte-titres. La période de commercialisation peut être close à tout moment. Attention, la présente période de commercialisation doit tenir compte du délai de réflexion de 3 jours ouvrés dont bénéficie tout potentiel investisseur à ce titre de créance, dont la présentation ferait suite à un acte de démarchage bancaire et financier. Le Conseiller Meeschaert Gestion Privée ne peut en effet recueillir ni les ordres ni les fonds de la part de l'investisseur sur ces titres avant l'expiration de ce délai.
Sous-jacent	Panier de 10 actions, hors prise en compte des dividendes éventuels détachés : <ul style="list-style-type: none">- AXA SA (ticker : CS FP ; ISIN : FR0000120628)- BNP Paribas SA (ticker : BNP FP ; ISIN : FR0000131104)- Compagnie de Saint-Gobain (ticker : SGO FP ; ISIN : FR0000125007)- Infineon Technologies AG (ticker : IFX GY ; ISIN : DE0006231004)- Mercedes-Benz Group (code Bloomberg : MBG GY ; ISIN : DE0007100000)- Société Générale (ticker : GLE FP ; ISIN : FR0000130809)- Stellantis NV (ticker : STLA FP ; ISIN : NL00150001Q9)- STMicroelectronics NV (ticker : STMPA FP ; ISIN : NL0000226223)- TotalEnergies SE (ticker : TTE FP ; ISIN : FR0000120271)- Veolia Environnement SA (ticker : VIE FP ; ISIN : FR0000124141)
Valeur Nominale	1 000 €
Prix d'Émission	100 % de la Valeur Nominale
Montant minimum de souscription	10 000 €
Commission de distribution	La commission pourra atteindre un montant moyen annuel (calculé sur la base de la durée de vie maximale des titres) d'un maximum de 0,60 % TTC du montant nominal des titres effectivement placés. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres de créance. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Durée d'investissement conseillée	8 ans
Date d'Émission	22 mai 2023
Date d'Observation Initiale	7 juillet 2023
Dates d'Observation Annuelle	07/07/2025; 07/07/2026; 07/07/2027; 07/07/2028; 09/07/2029; 08/07/2030.
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	14/07/2025; 14/07/2026; 14/07/2027; 14/07/2028; 16/07/2029; 15/07/2030.
Date d'Observation Finale	7 juillet 2031
Date d'Échéance	14 juillet 2031
Publication de la valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (https://equityderivatives.natixis.com/), et sur les pages d'information financière de Bloomberg, Reuters et Six Telekurs.
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévus suivant.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Refinitiv sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
Marché secondaire	Natixis pourra fournir un prix indicatif d'Athéna Sélect Palier aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra excéder 1 %.
Agent de Calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Titres de créance	Euronext Paris (cotation en continu)
Éligibilité	Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et comptes-titres

AVERTISSEMENT

Le présent document est à caractère promotionnel. Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'émetteur en accord avec **Financière Meeschaert**, le distributeur qui commercialise le produit **Athéna Sélect Palier**.

Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (tel que défini ci-après) et les Conditions Définitives (telles que définies ci-après). Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les titres de créance.

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le produit financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus d'**Athéna Sélect Palier** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation , et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. **Athéna Sélect Palier** est éligible pour un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. Ce document à caractère promotionnel ne constitue pas un document d'analyse financière.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt à détenir ou acquérir des informations sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de tenue de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce document à caractère promotionnel ne constitue pas un document d'analyse financière.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les titres de créance décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une [documentation juridique](#) composée du prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, approuvé le 10 juin 2022 par l'AMF sous le n° 22-203 (le « Prospectus de Base ») et des conditions définitives en date du 18 mai 2023 (les « Conditions Définitives ») formant ensemble un prospectus conforme au règlement 2017/1129 (règlement prospectus) tel qu'amendé. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur les sites internet dédiés de Natixis (https://cib.natixis.com/Devlnet.PIMS.ComplianceTool.Web/api/ProspectusPublicNg/DownloadDocument/236/PROGRAM_SEARCH, <https://cib.natixis.com/devinet.pims.complianceool.web/api/ProspectusPublicNg/Download/FR0014001103/FT/DS>) et de l'AMF (www.amf-france.org) et sont disponibles auprès de Natixis 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris. L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).

Financière Meeschaert informe les investisseurs (i) qu'un prospectus de base remplaçant le Prospectus de Base sera publié autour du 9 juin 2023 (le « Prospectus de Base 2023 ») et que (ii) des suppléments au Prospectus de Base 2023 pourraient être publiés avant le 5 juillet 2023. Le Prospectus de Base 2023 et, le cas échéant, tout supplément postérieur seront disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur demande écrite auprès de l'Émetteur (Natixis-BP4-75060 Paris Cedex 02 France). Les investisseurs qui auront déjà accepté de souscrire des Instruments Financiers avant la date de publication du Prospectus de Base 2023 ou d'un supplément au Prospectus de Base 2023 auront le droit de retirer leur acceptation pendant une période de trois jours ouvrables après la publication du Prospectus de Base 2023 ou celle du supplément précité. Les investisseurs ayant accepté de souscrire perdent leur droit à se rétracter si la livraison des titres a été effectuée ou bien si l'offre est clôturée (y compris par anticipation). Financière Meeschaert aidera les investisseurs qui auront déjà accepté de souscrire des Instruments Financiers avant la date de publication du Prospectus de Base 2023 ou celle du supplément précité et qui le souhaitent à exercer leur droit de retirer leur acceptation.

Date de rédaction de la brochure: 10/05/2023

Ingénierie Financière



Société Anonyme à Conseil d'Administration -
Capital de 5 894 485 553,60 euros
Siège social : 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France
RCS Paris n°542 044 524

Distribution

M E E S C H A E R T

Gestion Privée

Enseigne de la société Financière Meeschaert
33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.
Société anonyme au capital de 8 040 000 euros Société agréée par
l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution RCS Paris B 342-
857-273 Intermédiaire d'assurances ORIAS 07 004 557 www.orias.fr